

Département d'études anglaises
Baccalauréat en littératures de langue anglaise et française
(1-137-1-0) (3 ans à temps plein)

Automne	Hiver
Cours obligatoires en première année	
	ANG1001, Reading Poetry (OBL.)
	ANG1002, Reading Fiction (OBL.)
ANG1103, Composition 3 (OBL.)* Nouveau nom à partir de l'automne 2015 : <u>Composition Critical Writing</u>	ANG1104, Composition 4 (OBL.)* Nouveau nom à partir de l'automne 2015 : <u>Composition Writing and Research</u>
ANG1052, Grammar 1 (OBL.)** OU FRA 1009 (OBL.)	ANG1053, Grammar 2 (OBL.)**
FRA1005 (OBL.)*	FRA1000 (OBL.)
FRA1027 (OBL.)*	FRA (OPT.)****
Deuxième année	
ANG (OPT.) ANG2020, English Languages since 1066 (OBL.) *** FRA1009 (OBL.) ou FRA (OPT.) FRA (OPT.) FRA(OPT.) ou ANG (OPT.)****	ANG1006 Reading Drama (OBL.) ANG (OPT.) FAS3000 (OBL.) FRA 1021 (OBL.) FRA (OPT.)****
Troisième année	
Cours à options de sigle FRA et ANG selon le minimum et maximum des blocs et 3 cr. de cours au CHOIX	
*Les cours ANG1103 ou ANG1104, doivent être suivis obligatoirement dès la première année.	
*Les cours FRA 1005, FRA 1027 et FRA 1000 doivent obligatoirement être suivis en première année.	
** Selon le résultat à l'examen d'admission, l'étudiant doit suivre le cours de grammaire à l'automne ou à l'hiver. Soit ANG1052, Grammar 1 ou ANG1053, Grammar 2. Dans le cas où l'étudiant ne doit pas faire de cours de grammaire anglaise à l'automne, il pourra suivre le cours FRA1009 (OBL.), ou ANG1032 (OPT.) .	
***L'étudiant n'aura accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000.	
****L'étudiant doit consulter le site du département des littératures de langue française pour les cours à option, offerts pendant la session 2015-2016 (http://littfra.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/)	

Choisir un de ces deux cours

À RETENIR

- Pour tous les programmes, l'étudiant doit s'assurer de suivre le nombre minimum de crédits, mais de ne pas dépasser le nombre maximum de crédits dans chaque bloc.
- Les étudiants qui ne peuvent pas s'inscrire à 5 cours par trimestre doivent retarder un cours à option ou au choix plutôt que les cours obligatoires.
- Un cours **AU CHOIX** est un cours qui n'est pas compris parmi ceux listés dans votre programme : vous pouvez choisir n'importe quel cours de niveau universitaire, de sigle autre qu'ANG.
- Un cours est dit **HORS PROGRAMME** s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

ATTENTION, VOUS DEVEZ VOUS ASSURER :

de respecter les dates limites de modification de votre choix de cours et d'abandon de cours. Veuillez consulter le **calendrier des études à la page :**

http://www.etudes.umontreal.ca/calendrier/cal_universitaire_15-16.html

N.B. Ce profil est recommandé en fonction de l'offre de cours pour 2015-2016. Pour toute question relative à votre choix de cours, consultez votre responsable de dossiers étudiants (C-8123, Pavillon Lionel-Groulx).